

**Compte-rendu de la Réunion
tenue le samedi 14 décembre 2002
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M. Hamann	Président
M ^{me} de La Chapelle	Vice-Présidente
M. Desjeux	Secrétaire Général
M ^{me} Pierrard	Trésorière

et

M ^{mes}	Alaux, Bodouroff-Julie, de Crozes,
M ^{elle}	de Confevron,
MM.	Chomette, Courtenay, Crépin, Gautier, Spitzer, Turpault.

Étaient excusés :

M Mésognon

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I. La vie du Cercle

Le Président revient sur son absence lors de la dernière réunion, pour nous confirmer qu'il est remis des quelques soucis de santé qui l'ont empêché d'être présent la fois précédente.

Nous avons le plaisir d'apprendre l'adhésion de M. Roumenes, d'Aix en Provence.

Par contre, on note la démission de M. Roland, adhérent depuis plusieurs années. Il nous quitte, car pour lui les analyse A.D.N. ont mis un point final à l'affaire Louis XVII.

II. Avis sur « la Chambre »

Mme Chandernagor a un style et un français parfaits. Elle se substitue à l'enfant durant le cours de son récit. Elle termine par un panégyrique de Philippe Delorme.

Et surtout elle a « utilisé » l'ouvrage de Mme Védrine, sans son accord réel pour bâtir son écrit. Elle cite un grand nombre de références, sans avoir jamais fait le moindre commencement de recherches en archives. Et malgré cela, elle fait un certain nombre d'erreurs historiques.

Le Cercle se propose de la recevoir, pour parler de son ouvrage.

III. Les travaux de M. Pietrek

M. Pietrek vient de terminer un travail intitulé « le double cœur de Louis XVII », qui revient sur l'historique des recherches récentes sur le cœur.

Étant donné que ce sujet se recoupe avec les travaux de Mme de La Chapelle, il est préférable qu'il réoriente ses travaux dans une autre direction.

IV. Les Recherches

par Laure de La Chapelle

Un témoignage capital - celui du docteur DUREAU

Les membres du Cercle se souviennent sans doute de la communication que j'avais faite le 16 février 2002, concernant un article de l'Aveyron Républicain qui avait paru en 1892. En passant à Rodez au mois d'août, j'ai d'ailleurs pu vérifier la teneur de cet article, dont naturellement la date était inexacte, ce qui m'a obligée à des investigations

supplémentaires.

Le journaliste de cette époque révélait une toute autre version sur les avatars du cœur en 1830 que celle médiatisée par le livre de M. Philippe Delorme « Louis XVII, la vérité ». Il nous apprenait le rôle prépondérant joué par Pierre Pelletan, le fils légitime du chirurgien Philippe Jean Pelletan, dans la récupération du cœur en pleine émeute, dans le bureau même de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, grâce à la protection d'un officier de la Garde Nationale.

Le problème était qu'un journaliste reste un journaliste, donc a priori amateur de « scoops », et qu'il était impératif de vérifier cette version des faits, en remontant à la source de l'information. C'est ce que j'ai pu faire le mois dernier, en retrouvant, après plusieurs recherches infructueuses, la communication de base publiée dans un journal de médecine de 1891, ainsi que son auteur, le docteur Dureau.

Le docteur Alexis Antoine Emmanuel Dureau, d'abord bibliothécaire adjoint en 1875, fut nommé en 1886 bibliothécaire en titre de l'Académie de Médecine de Paris. C'est donc quelqu'un qui représentait la plus haute autorité officielle en matière de publications médicales et l'on peut à juste titre estimer qu'il n'a pas apporté son témoignage à la légère. Il le publia d'ailleurs à la demande de confrères non moins éminents, dont le professeur TILLAUX, titulaire de la chaire de Clinique Chirurgicale à l'occasion de sa leçon d'ouverture de médecine opératoire en 1890.

Le docteur Dureau fit paraître sa réponse à la demande de renseignements du professeur TILLAUX sur le cœur de Louis XVII, dans la rubrique qu'il dirigeait et dont le titre est significatif :

« Documents pour servir à l'histoire de la Médecine. »

C'est donc un inédit de poids dont les membres du Cercle auront la primeur aujourd'hui. Vous remarquerez sans doute que son témoignage est beaucoup plus long que les extraits que j'ai publiés du journal de Rodez. Il n'en diffère pourtant pas pour l'essentiel. J'ai dû cependant rétablir une ou deux erreurs de détail, comme d'appeler l'auteur de l'autopsie de l'Enfant du Temple Philippe Joseph, au lieu de Philippe Jean.

Il n'en reste pas moins que ce témoignage soulève quantité d'interrogations. La moindre n'est pas que le docteur DUREAU passe très rapidement, à tire d'aile pourrait-on dire, de Pierre Pelletan à son frère Gabriel, et de la mort de l'un en 1845 au décès de l'autre en 1879.

Or, les deux frères étaient brouillés depuis la succession de leur père qui mourut en 1829 ; et donc l'un n'a pas succédé à l'autre dans la propriété du cœur, comme la rédaction de l'article pourrait le laisser croire.

Que s'est-il donc passé à l'archevêché en 1830 et ensuite dans le secret des familles ? En paraphrasant le docteur DUREAU, je puis vous le dire. Mais ceci doit faire l'objet d'une parution plus développée, que je demanderai au Président de faire paraître dans un prochain Cahier spécial, où je pourrai révéler bien des faits étranges qui ne dénotent pas dans l'histoire rocambolesque du cœur dit « de Pelletan ».

GAZETTE MEDICALE DE PARIS

3 janvier 1891

Documents pour servir à l'histoire de la Médecine, par le docteur DUREAU

M. le professeur TILLAUX, sympathique à tous, a inauguré son cours de clinique chirurgicale, par une leçon très bien faite dans laquelle il a jeté un coup d'œil sur l'histoire de cette clinique. Un détail de cette leçon nous a intéressé tout particulièrement : il s'agit du cœur de Louis XVII. L'on sait que Philippe Jean Pelletan, le grand chirurgien, émule et successeur de Desault, avait été chargé de faire l'autopsie du pauvre enfant mort au Temple et qu'il avait conservé le cœur du dauphin. Pendant la restauration, Pelletan fit toutes les démarches nécessaires pour rendre à la famille royale le viscère conservé, mais d'une part il n'était pas bien en cour, de l'autre il fallait démontrer l'authenticité de l'organe et Pelletan mourut en 1829, laissant à son fils, professeur comme lui, le soin de continuer les démarches.

M. le professeur TILLAUX demande avec notre confrère CORLIEU, ce que le cœur de Louis XVII est devenu, je puis le leur dire.

En juillet 1830, il se trouvait sur le bureau de l'archevêque de Paris, de Quélen, et, l'archevêché ayant été pillé, la nouvelle en parvint à Pierre Pelletan qui, pendant la bataille même, se rendit à l'archevêché occupé par la Garde Nationale. Pelletan se fit connaître de l'officier commandant et, accompagné par lui, se rendit de suite dans le cabinet de l'archevêque où, au milieu des papiers et objets divers qui jonchaient la pièce, il put retrouver la boîte intacte qui contenait le précieux viscère, il le remporta chez lui, n'ayant pas le temps de chercher en même temps, le volumineux dossier qui jadis avait accompagné la boîte.

Pelletan, pour obéir à la volonté de son père, une fois les événements politiques accomplis, se mit en devoir de reconstituer le dossier perdu, et au bout d'un certain temps, il entama avec le comte de Chambord, des négociations analogues à celles commencées avec Louis XVIII et Charles X, mais il mourut en 1845.

Enfin, son frère Gabriel Pelletan, que nous avons tous connu, est mort en 1879, laissant à ses héritiers, avec une belle fortune, le soin de poursuivre les négociations entamées, soin qui était une sorte de condition du legs.

J'ai eu l'occasion, à cette époque, de voir le notaire chargé de régler cette succession (M^e Barre) ; devenu notaire honoraire depuis peu, il s'était chargé, comme l'un des exécuteurs testamentaires, de continuer la restitution du dossier réclamé par la famille du comte de Chambord et il a copié, à l'Académie, les divers documents du temps que je lui ai mis sous les yeux ; il paraissait satisfait de ses recherches, mais la mort du comte de Chambord est survenue sur ces entrefaites. Le cœur de l'infortuné Louis XVII est peut-être encore relégué dans quelque vieux carton d'étude de notaire

Dr. A. DUREAU

Docteur Alexis Antoine Emmanuel Dureau

Né à Paris le 1^{er} janvier 1831. Thèse de médecine en 1858. En 1875, bibliothécaire adjoint à l'Académie de Médecine. Bibliothécaire de l'Académie en 1886 ; chevalier L.H. en 1897. Décédé en 1904.

Publications dans la Gazette Médicale de Paris, la Chronique Médicale et le Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine.

Docteur Paul Jules Tillaux

Chirurgien français, né à Aulnay sur Dillon (Calvados) le 8 décembre 1834. Interne des hôpitaux de Paris, directeur des travaux anatomiques à l'amphithéâtre des hôpitaux (1864-1890), Professeur à la Faculté de Médecine (1890), Membre de l'Académie de Médecine (1879)

V. Les filles LAMBRIQUET

par Christian Crépin

La petite erreur sur la date de baptême de Louise Catherine ne remet pas en cause le fait qu'aucune des filles LAMBRIQUET n'a pu être la Duchesse d'Angoulême

Faisant suite à l'intervention de Mme de Crozes lors de la réunion du cercle du 16/11/2002, qui indiqua que Louise Catherine avait été baptisée le 8/12/1777 au lieu du 8/12/1776 (ce que j'avais vu à la page 22 du N° 25 des cahiers Louis XVII), j'ai consulté le microfilm du registre de baptême de la paroisse St Louis de Versailles.

Afin qu'il n'y a plus de contestation à l'avenir, je reproduis ci-dessous les textes mêmes et je vous donne aujourd'hui quelques photocopies de ces actes :

23/5/1776 Folio 32 Verso paroisse St Louis de Versailles : ondoisement d'une fille Lambriquet:

« L'an mil sept cent soixante seize le vingt trois may, vû la permission de monseigneur l'Archevêque de Paris en datte du dix sept du présent mois, nous soussigné Prêtre de la Mission faisant les fonctions curiales avons ondoié⁽¹⁾ une fille née d'hier du légitime mariage de Jacques Lambriquet, garçon de la chambre de Monsieur, et de Marie Philippine Noirot, en présence dudit père de l'enfant, qui a signé avec nous. »

Signé Lambriquet, Le Coq prêtre

(1) l'ondoisement est en liturgie catholique la cérémonie du baptême réduite à l'essentiel : effusion de l'eau sur le baptisé, avec prononciation simultanée des paroles sacramentelles : « Je te baptise ... ». L'ondoisement est autorisé toutes les fois qu'un enfant est en danger de mort. Si le danger presse, toute personne, catholique ou non, peut ondoyer. L'ondoisement doit être complété par les autres cérémonies du baptême le plus tôt possible, et mention en est faite sur le registre des baptêmes. (Dictionnaire Larousse encyclopédique en 10 volumes tome 7 1963)

8/12/1777 Folio 83 Verso paroisse Si Louis de Versailles : baptême de Louise Catherine Lambriquet

« L'an mil sept cent soixante dix sept le huit décembre Louise Catherine, née en cette paroisse le vingt deux et ondoïée le vingt trois may année dernière fille légitime de Jacques Lambriquet garçon de la chambre de Monsieur, et de Marie Philippine Noirot, a reçu le supplément des cérémonies du baptême de nous soussigné Prêtre Curé de cette paroisse, le perein très haut, très puissant très illustre Prince Monsieur frère du Roy, la mareine très haute très puissante très illustre Princesse Madame, ils ont été représentés par très haut très puissant Seigneur Monseigneur le duc de Laval premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, et par haute et puissante Dame Madame la duchesse de l'Espard dame d'atour de Madame lesquels ainsi que les père et mère de l'enfant ont signé avec nous. Approuvé quatre mots interligne et un raïé ».

Signé Noailles duchesse de Lesparre, Le duc de Laval, Lambriquet, Jacob curé, Noirot

On voit donc par ces 2 actes que le prénom de la fille Lambriquet née le 22/5/1776 n'avait pas encore été choisi lors de son ondoisement du 23/5/1776. Son prénom ne lui a été donné (Louise Catherine) qu'à son baptême qui a eu lieu le 8/12/1777, soit plus de 1 an et demi après sa naissance. Pourquoi ? Cela je ne peux y répondre.

7/6/1778 Folio 35 Verso paroisse Notre Dame de Versailles : sépulture de Louise Philippine Lambriquet :

« Les même jour et an que dessus⁽²⁾, Louise Philippine Lambriquet, fille de Jacque Lambriquet, garçon de la chambre de Monsieur frère du Roy, et de Marie Philippine Noirot ses père et mère, décédée d'hier, âgée de deux ans, a été inhumée par nous soussigné prêtre de la Mission, faisant les fonctions curiales en présence de Jean Antoine Natier et d'Etienne Robert Labbé , tous deux enfants de chœur, faute d'autres témoins, qui ont signé avec nous. Signé Natier, Labbé, Collignon prêtre

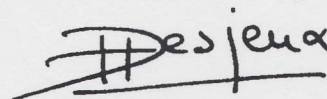
(2) l'acte précédent du folio 35 Verso est du 7/6/1778

On voit donc que cette fille avait une mauvaise santé car on est obligé de l'ondoyer et la preuve c'est sa mort deux ans après. (A cette époque cela est courant car la mortalité infantile est élevée). Grâce à l'indication de son âge dans son acte de sépulture nous pouvons ainsi affirmer que Louise Philippine est la même fille que celle ondoyée le 23/5/1776 et la même que Louise Catherine baptisée le 8/12/1777. Comme je l'ai déjà dit c'est une chose courante de ne pas retrouver à cette époque les mêmes prénoms dans l'acte de sépulture.

Quant aux autres filles Lambriquet le texte reste le même qu'à la page 3 du compte rendu de la réunion du 19/10/2002.

La séance est levée à 17h15.

le Secrétaire Général



Édouard Desjeux